## ■ DE LA CONTINGENCE DU CONCEPT DE MONDIALISATION

## Jean-Claude Dischamps

Professeur Université de Paris II Président de l'Association Internationale des Economistes de Langue Française Président honoraire de l'Institut international de Finances publiques Dans cet article l'auteur affirme que la mondialisation n'a historiquement été engendrée et conduite que par une fraction minoritaire des populations du monde, toujours par sa partie économiquement la plus avancée et développée. Elle n'a jamais dépendu de facon autonome et volontariste de la majorité de l'humanité, pas plus aujourd'hui que dans les siècles passés, ni ne lui a significativement bénéficié, alors que ses conséquences défavorables ont toujours pu néanmoins l'affecter directement ou indirectement sous de nombreuses formes et par de nombreux canaux. C'est pourquoi le concept de mondialisation est devenu un sujet de réflexion, d'étude et de discussion pour les économistes contemporains. Pourtant le monisme du concept de mondialisation, après la chute du communisme, ne doit pas conduire à la fausse vision d'un monde économiquement unitaire. En conclusion, l'auteur souligne le caractère contingent du concept de mondialisation, qui exige une analyse au cas par cas et ne permet pas de tirer des conclusions générales prédéterminées des conséquences à attendre de la seule extension géographique et sectorielle du domaine de la mondialisation économique.

## Mots-clefs

Exclusion, Union Européenne, degré d'ouverture des économies, gouvernance mondiale, écarts des taux d'imposition, pertes d'emploi, desindustrialisation, incertitude

J**EL** F01, F02, F13 La longue histoire de la route de la soie témoigne que les sociétés humaines d'Europe et d'Asie ont depuis très longtemps bien compris ce qu'elles pouvaient gagner en continuant à pratiquer, comme dans l'antiquité, la plus large ouverture possible de leurs échanges économiques avec les partenaires du monde connu de leur temps.

Ces échanges ont été marqués par des phases alternatives de développement et de régression dans l'histoire des relations commerciales entre les peuples, au fur et à mesure des naissances, des avancées et des disparitions des civilisations. Mais l'existence de tels échanges ne suffit pas à lui seul pour que l'on puisse faire référence sans précision complémentaire au concept de mondialisation.

Pour accéder pleinement à cette dignité conceptuelle, la mondialisation économique devrait correspondre par sa définition même à l'expression d'un phénomène permanent et universel. Or, c'est loin d'être le cas général. La mondialisation n'a rien d'uniforme, ni dans le temps ni dans l'espace. La référence au concept de mondialisation en science économique comme en politique est relativement récente et toujours contingente.

Il est d'usage de souligner que la mondialisation s'est affirmée en plusieurs vagues successives, la première à la suite de la découverte en 1492 de l'Amérique puis de la route des Indes qui a ouvert de nouveaux horizons d'échanges à l'Europe, la deuxième comme une conséquence de la révolution industrielle dont les débuts remontent à la fin du XVIIIème siècle.

La mondialisation n'a historiquement été engendrée et conduite que par une fraction minoritaire des populations du monde, toujours par sa partie économiquement la plus avancée et la plus développée. Elle n'a jamais dépendu de façon autonome et volontariste de la majorité de l'humanité, pas plus aujourd'hui que dans les siècles passés, ni ne lui a systématiquement et significativement bénéficié, alors que ses conséquences défavorables ont toujours pu néanmoins l'affecter directement ou indirec-

tement sous de nombreuses formes et par de nombreux canaux.

Les progrès de la mondialisation n'ont pas empêché le maintien d'une exclusion durable de la plupart des peuples du monde du jeu des mécanismes complexes et interdépendants des nouvelles potentialités d'enrichissement offertes par l'ouverture des voies maritimes et les grandes découvertes géographiques, la diffusion des avancées éducatives, les progrès des degrés de maîtrises des savoirfaire et des niveaux des connaissances issues des recherches scientifiques et techniques, l'extension des facultés d'innovations entrepreneuriales et des prises de risques, la multiplication des capacités d'épargne et des sources de financement ainsi que des niveaux de développement des structures politiques et administratives des sociétés de confiance qui ont permis la croissance d'organisations productives à finalités commerciales puis industrialisées à vocation internationalisée, de plus en plus rationalisées et efficientes. Celles-ci sont à la base des processus de décollage économique et de développement mis en œuvre cumulativement au cours du temps par la conjonction des choix et des actions économiques et politiques des particuliers, des entreprises et des gouvernements des Etats développés qui y participent activement, malgré les obstacles découlant des divergences idéologiques, des tensions sociales internes et des guerres.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'importance du concept de mondialisation n'a pas cessé de se renforcer au fur et à mesure de la démocratisation de l'accès à l'éducation supérieure et à la culture, des progrès scientifiques et technologiques permis par les politiques de recherche fondamentale et appliquée, de la croissance quantitative et qualitative des investissements productifs et des gains de productivité. Ceux-ci ont été les éléments moteurs de la croissance économique et des niveaux de vie dans les Etats qui comptent le plus dans la hiérarchie politique et économique rapidement évolutive du monde.

333

Ce renforcement s'est vérifié aux Etats-Unis, dont le territoire n'avait pas été touché par quelque destruction que ce soit pendant la seconde guerre mondiale, et au Royaume-Uni dont le sol n'avait pas été envahi; ceci s'est aussi vérifié pour la France au cours de la période dite des «trente glorieuses» qui lui a permis un rattrapage relativement rapide des retards économiques et scientifiques accumulés par suite de l'occupation de son territoire, de l'éloignement des prisonniers de guerre, des déportations et des destructions de toute nature. De même, l'Allemagne et le Japon sont redevenus très vite des partenaires dominants du commerce international, après sa renaissance au début de la décennie des années 1950, malgré les considérables pertes humaines et les immenses destructions causées par les combats et les bombardements aériens et la nécessité de procéder à la reconstruction de leurs infrastructures les plus essentielles au terme de cinq années de guerre. La réinsertion de ces quatre derniers pays dans le circuit des échanges mondialisés, à l'échelle de cette époque, a été un facteur déterminant de leur rattrapage économique accéléré et des nouvelles potentialités de la croissance mondiale.

De par l'extension de ses domaines d'application et de par l'importance de ses conséquences multiples sur la vie des peuples, la mondialisation mobilise de plus en plus l'attention des analystes des phénomènes sociaux tout comme celle des décideurs économiques et des responsables politiques. Elle est génératrice d'interrogations, de commentaires et de critiques si nombreuses, démultipliées et souvent déformées par le canal du prisme médiatique, que nul responsable ne peut faire l'économie d'en connaître et d'en débattre, ni au titre de l'action politique ni en termes d'analyses économiques. Elle a acquis aujourd'hui une véritable portée conceptuelle.

Le concept de mondialisation est ainsi devenu un sujet de réflexion, d'étude et de discussion pour les économistes. Sa traduction concrète dans la vie quotidienne des peuples demeure contingente en fonction du degré d'ouverture internationale des secteurs économiques et financiers de chacun d'eux et des pourcentages de leurs échanges internationaux dans leurs produits nationaux bruts, mais il tient désormais une place fondamentale et sans équivalent historique dans les calculs et les choix des gouvernements des Etats du monde, même de ceux qui n'en sont pas acteurs à proprement parler, comme dans les débats électoraux de tous les pays démocratiques.

Ce concept divise au moins autant qu'il peut les rapprocher les économistes et les commentateurs politiques. Il nourrit les plus vives oppositions entre écoles de pensée comme entre factions partisanes. Il souligne la place prépondérante prise partout dans le monde par les problèmes économiques et financiers.

Malgré l'élargissement progressif de son domaine d'application, la mondialisation demeure pour l'essentiel, plus de deux siècles après les débuts de la première révolution industrielle, l'apanage des Etats nantis. Les moins favorisés de leurs habitants, quelles que soient leurs aspirations profondes à s'y intégrer, en sont eux-mêmes encore trop souvent exclus; il en résulte des frustrations et des tensions sociales très vives là où les niveaux de vie moyens sont pourtant parmi les plus élevés du monde. Celles-ci se manifestent notamment entre les centres urbains privilégiés et leurs périphéries défavorisées.

La mondialisation est devenue un facteur clé de la poursuite de la croissance du PIB mondial, telle que les statisticiens de la Banque mondiale peuvent l'établir et la calculer chaque année. Elle ne contribue pas automatiquement à réduire les inégalités sociales; elle peut pousser à les accroître, tant entre les Etats qu'entre les catégories sociales de chaque population nationale. Elle suscite des antagonismes exacerbés au sein des groupes sociaux et dans les rapports qu'ils entretiennent entre eux, de par les conséquences qui en découlent pour les conditions de fonctionnement des organisations productives et les mo-

dalités de la répartition des revenus des populations du monde.

Ces antagonismes transcendent les clivages traditionnels entre partis politiques progressistes ou conservateurs. Ils demeurent fondamentalement subjectifs dans les sociétés démocratiques, mais ont tendance à s'objectiviser au fur et à mesure des progrès des études du contenu réel du concept de mondialisation dont le noyau peut apparaître comme constant mais dont les contours sont rapidement et constamment évolutifs.

Après la chute des systèmes d'organisation communiste, la mise en œuvre publique du concept de mondialisation ne s'est plus attachée qu'aux modalités de fonctionnement du système capitaliste. Ainsi rendu à son monisme universalisé, ce concept a acquis une nouvelle dimension dans les analyses économiques théoriques et appliquées; il est devenu un référentiel permanent dans les options à débattre et les choix politiques à arrêter.

Cette importance nouvelle a été due pour l'essentiel à la disparition du modèle économique planificateur d'économie centralisée qui avait nourri les rêves et les cauchemars de générations successives de citoyens du monde pendant plus de soixante-dix ans. Ce modèle s'était imposé par la force révolutionnaire sur le terrain, puis il s'était très largement étendu dans les esprits et les enseignements officiels dans le monde grâce à l'efficacité de remarquables techniques d'endoctrinement de masse et de fortes campagnes de pressions idéologiques. Son extension s'était aussi appuyée sur le soutien déterminant de choix publics d'affectation des ressources collectives favorables au financement prioritaire de polices secrètes servies par de nombreux agents d'information, d'exécution ou de répression, et de puissantes forces militaires disposant d'armements à la pointe du progrès technologique ainsi que de réseaux mondiaux d'espionnage. Les référentiels doctrinaux marxistes donnaient aux responsables politiques la capacité de justifier l'usage international de ces forces avec la bonne conscience de ceux qui mettent leur idéal au service de l'avenir de l'humanité.

Ce modèle économique centralisé, avec appropriation publique des moyens de production, se présentait comme le seul concurrent organisationnel novateur permettant de se débarrasser, de façon supposée radicale, des tares considérées comme intrinsèques au système capitaliste d'organisation décentralisée avec appropriation privée du capital productif. Il était censé devoir en triompher à terme par l'extension planétaire de son domaine d'application, en vertu des enchaînements séquentiels de l'analyse marxiste du sens de l'histoire. Cette dernière, en se parant de la supériorité généralement reconnue aux analyses s'affirmant scientifiques, nourrissait des certitudes éthiques suffisamment solides chez les responsables politiques pour pouvoir les conduire aux pires abus contre les libertés individuelles et à ordonner de grands massacres apparemment sans états d'âme. La fin suprême de la promotion de l'intérêt général à long terme et la nécessité de se protéger de la menace extérieure permanente constituée par les forces militaires des Etats capitalistes dans le cadre de l'OTAN et surtout par celles du plus puissant d'entre eux, les Etats-Unis, leur permettaient de justifier à leurs propres yeux, comme à ceux de leurs populations, les sacrifices imposés aux peuples et l'usage des moyens coercitifs antidémocratiques les plus cruels.

L'expérience ainsi prolongée de 1917 à 1991 d'une mondialisation dualiste, censée devoir obéir à une dynamique prédéterminée, devant aboutir inéluctablement à une fin précisément annoncée, ne pouvait manquer de remettre en cause la portée du concept de mondialisation, au moins pendant la durée de la période de transition. Celle-ci ne pouvait qu'être plus ou moins longue selon les pays et selon que les dirigeants choisissaient, comme Trotski, de pousser directement à un internationalisme politique universaliste, ou décidaient, comme Staline, de privilégier le renforcement économique et militaire

du seul noyau étatique national de l'URSS entouré d'une périphérie d'Etats satellites constituant à la fois un glacis militaire et une communauté marchande.

L'une comme l'autre de ces deux approches politiques devaient de toute façon permettre d'arriver à substituer au système «exploiteur» d'organisation capitaliste le système d'organisation politique, économique et social du communisme intégral sur l'ensemble de la terre. Dans cette optique internationaliste, le contenu politique du concept de mondialisation devait acquérir une portée économique spécifiquement positive et bénéfique pour tous les Etats frères.

Ces Etats satellites, qualifiés de républiques populaires, étaient officiellement invités à participer aux avantages découlant de la promotion autour de l'URSS de la communauté économique du COMECON. En fait, ils étaient contraints d'accepter d'être englobés dans cette forme particulière d'intégration mondialisée provisoirement limitée aux frontières des Etats participant déjà à l'instauration du système communiste. Cette forme de marché commun devait, au moins en théorie, permettre à ses pays membres de bénéficier à plein des progrès de productivité et des réductions des coûts de production découlant de la spécialisation de chacun d'entre eux dans les secteurs pour lesquels ils étaient supposés être les mieux placés en termes d'avantages comparatifs.

Cette forme de mondialisation communiste était présentée comme débarrassée de toutes les tares de la mondialisation capitaliste et comme ayant vocation à étendre ses retombées positives au fur et à mesure des victoires du communisme et de son extension géographique à la surface de la terre, au profit de tous ses Etats membres. Elle était surtout destinée à donner à l'URSS les moyens d'affermir son emprise économique sur ses satellites et de renforcer leur dépendance politique envers elle; complémentairement, cette forme de mondialisation devait aussi lui permettre de s'assurer l'avantage d'engagements

économiques réciproques de long terme et de choix d'investissements coordonnés, ainsi que des transferts de ressources économiques en sa faveur par le jeu de manipulations centralisées des prix relatifs et absolus. Les conclusions tirées des analyses théoriques de ce nouveau modèle organisationnel internationalisé de référence étaient très éloignées des réalités constatées sur le terrain des applications concrètes.

Lors de l'effondrement de l'URSS en 1991, la liberté politique retrouvée de ces satellites s'est immédiatement matérialisée au plan économique par un rejet général de leur part des contraintes du COMECON. Celui-ci était considéré par eux comme générateur d'une exploitation de fait de leurs ressources économiques nationales par un centre politique étranger leur imposant un système désavantageux de prix totalement déconnectés des prix des marchés internationaux, ainsi que des plans obligatoires de production de produits non conformes à la réalité de leurs échelles d'optimisation et des obligations d'achats de produits obsolètes ne correspondant pas aux demandes de leurs consommateurs. Son abandon rapide ne pouvait manquer de leur poser des problèmes délicats de sortie des circuits antérieurs d'approvisionnement et de commercialisation; en revanche, il a permis leur réinsertion progressive dans les circuits de la mondialisation capitaliste qu'ils jugeaient beaucoup mieux adaptés à leurs besoins.

Dans la logique de l'analyse marxiste, le concept de mondialisation ne pouvait retrouver sa pureté moniste qu'au terme d'un long processus de transformation unificatrice du monde, dont le sens d'évolution était certain et ne pouvait donner lieu à discussion, mais dont la durée ne pouvait être précisément prévue et annoncée. L'histoire économique et politique ayant évolué différemment des prévisions à prétention scientifique des théoriciens du communisme dans les conditions que l'on sait, la mondialisation dualiste s'est écroulée avec lui et la mondiali-

sation capitaliste marchande moniste, dont les faiblesses originelles avaient facilité son émergence, a été restaurée dans la plénitude de ses attributs de modèle opérationnel mondial de référence.

L'importance du concept de mondialisation ne s'est pas trouvée seulement renforcée par ce retour à un unitarisme organisationnel systémique à vocation planétaire. La croissance des valeurs absolues et relatives des échanges internationaux de capitaux, de biens et de services qui avaient déjà marqué la vie économique et les relations internationales des pays industrialisés de la deuxième moitié du XIXème siècle, à forte composante d'expansionnisme colonial et d'impérialisme tutélaire, a connu une considérable accélération dans la seconde moitié du XXème siècle, malgré les conflits et les ajustements liés à la disparition des anciens empires coloniaux ainsi qu'à ceux découlant de la longue période de guerre froide, grâce à une remarquable dynamique d'innovations majeures des économies les plus avancées dans la mouvance de l'économie américaine. Elle a alimenté automatiquement les développements des références au concept de mondialisation.

Ce dernier a aussi pris une importance objectivement accrue depuis la fin de la seconde guerre mondiale sous l'effet de mouvements massifs de déracinement de populations rurales traditionnellement autosuffisantes, qui vivaient jusque là en économie fermée dans le cadre d'exploitations agricoles polyvalentes, et de flux d'émigrations de nationaux de pays encore peu développés en recherche d'emplois dans des pays plus avancés. L'exode rural et les phénomènes migratoires ont entraîné la croissance et la multiplication de gigantesques conurbations aux caractéristiques de base souvent inhumaines selon les critères des sociétés développées. Aujourd'hui plus de la moitié des habitants de la terre vivent dans des villes. Le regroupement de populations dans des zones urbanisées à forte densité et à grands effectifs a cependant aussi été un fac-

teur favorable aux développements récents du concept de mondialisation.

Cette croissance de l'importance effective et des domaines de couverture de la mondialisation a été accompagnée par les progrès des méthodes, des instruments de calcul et des moyens des services administratifs et statistiques nationaux chargés de l'établissement des comptabilités nationales et de la détermination des montants des produits intérieurs bruts et des revenus nationaux.

Les résultats ainsi obtenus pour chacun des pays développés ont été statistiquement de mieux en mieux standardisées au plan méthodologique et de plus en plus précisément quantifiées et homogénéisés. Ils ont permis d'établir des comparaisons internationales des montants de leurs PIB exprimés aussi bien en valeurs absolues et en volumes qu'en valeurs relatives et en parité de pouvoir d'achat par tête d'habitant, et de les faire porter sur des durées assez longues pour en tirer des conclusions opérationnelles quant à la recherche des facteurs explicatifs des écarts constatés entre leurs taux de croissance respectifs et quant à leurs variations au cours du temps.

Les nouvelles conditions d'évaluation internationale ainsi permises des efficacités relatives de leurs choix politiques et économiques sont aujourd'hui étendues par la Banque Mondiale à l'ensemble des Etats du monde, quoique dans des conditions encore très inégales de précision statistique. Elles ont cependant largement contribué à renforcer l'importance du concept de mondialisation en incitant les dirigeants politiques et économiques nationaux à s'ouvrir davantage sur les réalités sociales et sur les résultats économiques obtenus dans le reste du monde et à dépasser les limites des controverses pratiquées à l'intérieur des seules frontières nationales pour raisonner en termes de résultats économiques et financiers comparatifs et relatifs mondialisés. Les citoyens eux-mêmes sont nombreux à raisonner dans les mêmes termes, au moins dans les sociétés démocratiques développées.

Ces évolutions se sont généralisées dans un sens mondialement uniformisateur, grâce aux nouvelles possibilités d'interférences permises par le développement et la diffusion planétaire des techniques de l'information et de la communication. Les possibilités d'influence sur les aspirations et sur les comportements des sociétés humaines liées à la diffusion de masse de l'information mondialisée sont considérables. Les programmes variés transmis en ondes courtes par les stations d'émissions radiophoniques sont pratiquement accessibles partout dans le monde. Les capacités de réception à très bas prix, permises depuis près d'un demi-siècle par les réductions des coûts de production des transistors, sont elles-mêmes presque partout disponibles, même dans les foyers les plus pauvres.

Il en va de même pour la diffusion des images. Leur impact sur les esprits et les comportements est beaucoup plus frappant. Ce mouvement avait commencé dès le XI-Xème siècle par le développement de la photographie. Il s'était poursuivi au XXème par celui de la cinématographie. Cette dernière est devenue, à partir des studios d'Hollywood, l'une des plus grandes industries mondiales. Les exportations de films américains ouvrent tous les continents à la contemplation du mode de vie plus ou moins artificiellement rendu de ses habitants et les comportements de leurs stars sur les écrans jouent souvent un rôle universel de modèles mondialisés déstabilisants de référence.

Les potentialités d'influence des images dans le monde ont changé de dimension avec la promotion planétaire de la vente des récepteurs de télévision. A la suite de la baisse de leurs prix, les téléviseurs sont aussi devenus accessibles pour presque toutes les familles dans la plupart des pays. La télévision apporte au domicile de chacune d'elles ou dans des foyers communautaires proches un choix de programmes d'information et de distraction librement accessibles pour un très bas coût. Indépendamment des niveaux de revenu de ces téléspectateurs, ce média universalisé leur ouvre des fenêtres sur des éléments apparents de la vie du monde et de ses habitants. En l'absence de télévision, ces éléments d'information et de comparaison leur seraient restés inaccessibles et inconnus.

Il en résulte des effets massifs d'identification et de mimétismes consuméristes qui sont encore accentués par des programmes publicitaires dont les retombées à finalité commerciale intéressée sont rigoureusement évaluées par les annonceurs qui les financent. Pratiquement tous les habitants des pays du monde sont aujourd'hui soumis à ce déferlement d'images télévisuelles venues de l'étranger.

La plupart des programmes télévisés exercent une grande influence sur les comportements individuels et collectifs; par le canal de la publicité, ils entraînent les choix des consommateurs. Les sociologues ont pu faire référence à la naissance d'un monde économiquement nouveau, marqué par un réseau d'interdépendances économiques et financières si imbriquées et si denses qu'ils ont estimé pouvoir parler de « village planétaire » pour le caractériser.

En réalité, les spécificités historiques et culturelles traditionnelles propres à chaque nation n'ont heureusement pas disparu pour autant. Mais le caractère contingent du concept de mondialisation s'est ainsi affermi, en s'appuyant sur cette apparente uniformisation planétaire importée de l'extérieur.

Ces effets uniformisateurs jouent un rôle très important dans l'extension du champ de la mondialisation, mais les cultures et les traditions populaires font partout preuve de remarquables facultés de résistance. L'existence des Etats—nation demeure un élément fondamental de la vie internationale.

Le monisme du concept de mondialisation ne doit pas conduire à la fausse vision d'un monde économiquement unitaire. La diversité des caractères nationaux demeure partout, à l'exemple de la diversité des vingt-cinq pays de l'Union européenne. Si la couverture des passeports de ses citoyens porte la mention de cette nouvelle citoyenneté, la nationalité de chacun d'entre eux y figure toujours aussi. Le même phénomène s'observe sur les pièces de monnaie qui circulent dans la zone euro: l'une de leurs deux faces reste à configuration nationale, bien que leur pouvoir libératoire soit valable sur toute l'étendue de la surface géographique de ses douze Etats membres. Par rapport aux Etats-Unis d'Amérique du Nord, dont l'anglais est la langue légale dans l'ensemble des cinquante Etats de l'Union, la diversité linguistique reste la règle dans l'Union européenne malgré son coût; elle peut même être perçue comme un élément de faiblesse relative, notamment pour la mise en place d'une défense commune, mais elle est aussi l'expression d'une grande richesse culturelle et aucun des peuples qui y ont adhéré n'était prêt à y renoncer.

La mondialisation contemporaine se caractérise par des niveaux élevés des degrés respectifs d'ouverture des économies développées au monde et sur le monde. Elle ne pourra qu'être de plus en plus caractérisée par la poursuite de ce mouvement général d'augmentation des degrés d'interdépendances entre ces diverses économies.

La diffusion au monde industriel et commercial des innovations permises par les progrès de la recherche fondamentale et appliquée tend à s'accélérer avec les nouvelles possibilités offertes par les avancées des techniques d'information et de communication. Elle s'opère par l'extension internationale des domaines géographiques d'action des organisations productives, soit par la pratique de nouveaux investissements des entreprises multinationales à l'étranger, sous la forme de rachats d'entreprises existantes à moderniser ou sous la forme d'investissements directs par création de nouvelles entreprises, soit par la vente de brevets, de licences ou de franchises d'utilisation de marques à des entreprises étrangères.

Cette diffusion accélérée et extensive permet, tant pour les producteurs que pour les consommateurs, de larges

facilités d'accès aux nouveaux matériaux, aux nouveaux procédés de fabrication, aux nouvelles technologies, aux nouveaux produits et aux nouveaux services.

L'apparition constante, dans tous les domaines de la création artistique et stylistique, de nouveaux apports culturels, de nouvelles œuvres artistiques, de nouvelles possibilités d'enregistrement et de diffusion, de nouvelles modes et de nouvelles combinaisons de matières, émanant simultanément et successivement de centres créatifs géographiquement dispersés dans l'ensemble du monde, remet en cause les goûts et les habitudes de consommation, suscite l'apparition de nouveaux besoins, de nouvelles demandes et de nouvelles sources d'approvisionnement. Ceux-ci exercent en permanence des effets de substitution et des effets d'éviction qui retentissent sur les perspectives des secteurs productifs nationaux en leur ouvrant de nouvelles potentialités profitables sur les marchés étrangers ou en les forçant à s'adapter aux nouvelles concurrences sur leurs marchés traditionnels résultant de ces nouvelles potentialités d'ouvertures internationales, ou en les contraignant à disparaître.

De même, la promotion de nouveaux centres d'intérêt culturels, de nouvelles destinations touristiques, de nouveaux jeux et de nouvelles pratiques sociales se conjugue avec les progrès de la démocratisation de l'éducation et des niveaux de vie pour élargir encore le domaine économique de la mondialisation.

La réduction des coûts absolus et relatifs, l'augmentation des vitesses moyennes, l'accroissement des capacités et la diversification des moyens de transport internationaux constituent autant de facteurs de progrès complémentaires qui contribuent aussi à l'ouverture de nouveaux champs d'action à la mondialisation, en réduisant ou en supprimant les effets de freinage ou de blocage des importations et des exportations tenant aux anciennes barrières géographiques protectrices découlant des obstacles naturels à franchir, des aléas climatiques à surmonter, des distances à parcourir, des délais de livraison à accepter et des frais de transport et d'assurance à supporter pour pouvoir participer aux échanges mondialisés et à leur croissance, complémentairement au développement des échanges internationaux de travailleurs et de capitaux.

Avec l'entrée à la Maison-Blanche de l'actuel président des Etats-Unis et après les décisions autonomes qu'il a prises en matière de politique extérieure, à la suite du profond traumatisme des attentats du 11 septembre 2001, notamment en choisissant de porter sans plus attendre la guerre en Irak en mars 2003, indépendamment des positions du Conseil de sécurité de l'ONU désireux, avant de se prononcer définitivement sur les mesures à prendre contre la dictature dans ce pays, de connaître les résultats de l'enquête alors encore en cours relative à la recherche d'armes de destruction massive, la portée politique du concept de mondialisation a été très largement ébranlée dans son relatif équilibre dichotomique antérieur entre ses composantes économiques et politiques, les premières devenant davantage perçues comme dominées par les secondes, en fonction du pouvoir conféré aux Etats-Unis par leur hyperpuissance militaire.

Cette hyperpuissance tend à s'imposer au domaine économique dans une approche de politique internationale unilatéraliste, en opposition avec les aspirations d'une communauté internationale majoritairement et démocratiquement attachée à la poursuite de la réduction progressive du recours à l'exercice des rapports de force interétatiques et au renforcement d'une mondialisation bien ordonnée et garantie par la mise en œuvre de moyens de pression et d'intervention militaire dans le cadre de l'ONU.

A propos de cette dernière guerre en Irak, un fossé s'est creusé à l'automne 2002 et au printemps 2003 au sein du Conseil de sécurité de l'ONU entre, d'une part, l'Allemagne et la France soutenues par la Russie et la Chine, et, d'autre part, la coalition réunie par le tandem anglo-amé-

ricain soutenu par huit Etats de la «nouvelle Europe», à l'instigation du gouvernement espagnol.

De par l'importance vitale pour les économies développées de la maîtrise de l'accès aux champs pétrolifères, aux oléoducs, aux gazoducs et aux terminaux maritimes, cet exemple récent, qui a porté un coup regrettable à la fois à l'objectif de construction d'une défense commune au sein de l'Union européenne et à la solidité d'une alliance transatlantique vieille d'un demi-siècle, incarnée par l'OTAN, souligne d'une façon frappante que le concept de mondialisation, même modernisé dans le contexte du monde économique contemporain, ne peut manquer de continuer à fédérer les interférences constantes que l'on constate partout, comme toujours dans l'histoire des relations interétatiques, entre ses composantes politiques et économiques.

La communauté internationale devrait logiquement aspirer à une meilleure reconnaissance de ses intérêts communs, dont l'étendue et l'importance sont des fonctions croissantes des développements de la mondialisation. En particulier, ces dernières évolutions devraient faire prendre une plus juste conscience aux Etats les plus développés du monde qu'ils auraient aussi tout à gagner à renforcer leur coopération politique, à l'instar de ce qu'ils constatent et pratiquent dans le domaine des renforcements de leurs coopérations économiques.

La mondialisation économique est déjà devenue le grand facteur dynamisant qui les incite à s'associer de plus en plus étroitement et de mieux en mieux au soutien et à la promotion du rôle directeur international de l'Organisation des Nations Unies. Dans leur intérêt commun, ce rôle devrait lui être reconnu par tous les Etats du monde qui sont à la recherche de l'instauration progressive d'une véritable gouvernance mondiale.

Ce dernier objectif peut apparaître chimérique dans l'état présent des esprits de tant de dirigeants politiques qui demeurent obnubilés par le seul référentiel aux rap-

ports de force: « Si vis pacem, para bellum» soulignaient déjà les Romains! Mais le monde change sous l'effet de la mondialisation et tout laisse penser que cet objectif est déjà au moins largement présent dans les aspirations, plus ou moins conscientes, de la majorité des peuples ou, au minimum, de leurs jeunesses. A terme, la jeunesse finit toujours par avoir raison, ne serait-ce que par la disparition des plus anciens. Cet objectif est trop noble pour que son importance ne finisse pas par être reconnue par tous les dirigeants du monde, pour peu que les plus puissants d'entre eux sachent renoncer à abuser de leur force et comprennent que la meilleure manière de servir les intérêts des Etats dont ils ont la responsabilité est de tout mettre en œuvre pour promouvoir une vraie mondialisation de la gouvernance politique, comme ils ont déjà été contraints de le faire en matière économique.

C'est principalement dans le renforcement du rôle et des moyens d'action de l'Organisation des Nations Unies que la communauté internationale peut espérer trouver la voie réaliste d'établissement et de fonctionnement durablement opérationnel d'une telle révolution pacifique mondialisée des relations politiques internationales. Les retombées à attendre de l'instauration progressive d'une gouvernance mondiale ne pourraient qu'être bénéfiques pour la promotion effective d'une évolution positive des relations de toute nature entre tous les Etats du monde; les plus défavorisés d'entre eux qui, aujourd'hui encore, ont l'impression de subir la mondialisation économique sans jamais être appelés à participer aux modalités décisionnelles de son extension, en bénéficieraient plus particulièrement.

L'ONU a, certes, pu être durement brocardée comme un simple «machin» en fonction de ses insuffisances initiales; par sa nature même, elle a cependant vocation à assurer la promotion et la reconnaissance universelle de la primauté du droit international sur tout autre facteur décisionnel. Par l'autorité morale que lui confère sa légitimité internationale, ses décisions devraient toujours finir par l'emporter face à l'exercice des rapports de force et a fortiori de la raison du plus fort; en corollaire de la généralisation de la mondialisation, seule cette organisation devrait pouvoir disposer de la possibilité ultime de faire appel à une contrainte militaire internationale adaptée aux besoins propres à chaque situation concrète de l'état des rapports politiques dans le monde où le recours à la force peut s'avérer justifié et nécessaire.

La violence aveugle des attentats terroristes qui se sont multipliés depuis la dernière décennie aurait dû contribuer à pousser davantage à la concertation les réactions politiques de tous les Etats du monde, dans un esprit de coopération unanimiste. Elle a, au contraire, fait naître entre eux des divisions et des tensions nouvelles; celles-ci retentissent dans un sens négatif sur la juste perception qu'ils devraient avoir de la réalité des évolutions de leurs interdépendances économiques et politiques, dans le cadre du caractère contingent du concept de mondialisation; elles en ont affaibli l'opérationnalité au sein de l'ONU.

Les conséquences déstabilisantes et négatives de la mondialisation sur les intérêts économiques nationaux de types catégoriels, sectoriels ou globaux se ramifient et se diversifient avec l'apparition de nouvelles sources géographiques de concurrence, tant pour les productions agricoles et industrielles que pour la fourniture de certains services pour lesquels les relations de proximité immédiate ne sont plus essentielles. Elles se généralisent tant à travers les phénomènes de subventionnement public des exportations des surplus agricoles des pays riches et excédentaires qui ruinent les productions traditionnelles des agriculteurs des pays pauvres que par les phénomènes de désindustrialisation qui frappent et désertifient les secteurs productifs et les régions les plus anciennement industrialisées, en posant de dramatiques problèmes de reconversion à des travailleurs généralement mal préparés pour s'y adapter, en fonction de leurs niveaux trop faibles

de formation initiale, de leurs âges, de leurs obligations familiales, de leurs engagements financiers, de leurs traditions locales et de leurs attachements géographiques.

En revanche, les délocalisations, qui en sont le corollaire positif pour les pays où les capacités de production se transplantent, apportent de nouvelles perspectives de croissance et de développement aux Etats qui en bénéficient, de telle sorte que la mondialisation économique contemporaine prend le double visage de Janus.

Grâce notamment à la faiblesse de sa fiscalité sur les profits des entreprises, à ses bas salaires et à la disponibilité de jeunes bien formés, l'Irlande qui en était le plus pauvre membre, après son entrée dans l'Union européenne, a eu l'avantage d'accueillir sur son sol des flux considérables de capitaux, d'abord principalement américains dans les années 90, puis venus de l'ensemble de l'Union; ils ont généré la création de près de 100.000 emplois nouveaux à haut niveau de qualification et bien rémunérés; ce pays a ainsi pu bénéficier de taux moyens de croissance de près de 9% l'an et d'un relèvement de son niveau de vie par tête audelà de celui de la moyenne de l'Union européenne. Dans ce cas, la mondialisation a eu des effets incontestablement avantageux pour l'ensemble de l'économie de ce pays.

Les dix Etats adhérents de l'Europe centrale et orientale qui vont entrer le 1er mai prochain dans l'Union européenne pratiquent aussi une faible imposition sur les profits des sociétés. La moyenne de leurs taux n'est que de 19% au lieu de 31% dans l'Union actuelle à quinze. L'incitation fiscale à délocaliser et à investir dans ces dix nouveaux Etats membres va se trouver majorée par leur choix de les réduire encore de près de 8% en moyenne.

La Slovaquie a réduit de 25% à 19% le taux de son impôt sur les sociétés et a annoncé qu'elle se fixait comme objectif un taux à l'Irlandaise, soit une nouvelle diminution à un niveau proche de 13% seulement. Elle bénéficie déjà d'investissements industriels importants depuis le reste de l'Union européenne. La création d'une nouvelle usine automobile, dont le chantier est en cours, va permettre à PSA d'employer près de 3000 salariés slovaques lorsqu'il sera achevé, et Samsung vient de décider, au grand dam des gouvernements espagnol et britannique, de délocaliser en Slovaquie les usines qu'il exploitait jusque là dans ces deux pays.

La Hongrie a fait part de son intention de baisser son taux d'imposition de 18% à 16% et Siemens vient de menacer d'y délocaliser une partie des 5000 emplois qu'il envisage de supprimer en Allemagne où ses coûts de production seraient supérieurs de près de 30% à ceux en Hongrie.

De même, la Pologne a abaissé le taux de son imposition sur les profits des sociétés de 27% à 17%, la Lettonie devrait le réduire de 19% à 15%, la Lituanie est déjà à 15% seulement, Chypre à 10% et l'Estonie pratique un taux nul, alors que l'Allemagne est à 38%, la France à 33,3%, la Grande-Bretagne à 30% et la Suède à 28%. Face à ces disparités fiscales, pour l'instant, seule parmi les Quinze, l'Autriche a décidé, en janvier 2004, de réduire son taux d'impôt sur les profits des sociétés de 34% à 25%.

Comme pour l'Irlande, ces écarts des taux d'imposition sur les profits des sociétés des dix nouveaux Etats membres par rapport à ceux des quinze anciens vont leur donner des avantages fiscaux importants s'ajoutant à ceux dont ils bénéficient déjà, en termes de compétitivité internationale, du fait de leurs niveaux de salaire et de charges sociales beaucoup plus faibles. Confrontés aux phénomènes de désindustrialisation et aux pertes d'emplois liées aux délocalisations à en attendre, en fonction des résultats antérieurement obtenus par l'Irlande, les quinze autres Etats membres seront incités à réagir en poussant à une meilleure harmonisation fiscale dans l'Union.

Pour les tenants d'une mondialisation économique généralisée et dérégulée, les conséquences déstabilisatrices des pertes de compétitivité et des délocalisations qui affectent les économies les plus développées apparaissent comme le prix à payer pour pouvoir bénéficier de l'ensemble des retombées positives qui sont intrinsèquement attachées à la généralisation de la liberté des échanges et à l'extension du phénomène de la globalisation des marchés.

Pour toutes les parties à la vie économique et financière des organisations productives qui les subissent et qui en souffrent plus ou moins directement et durement, sans pouvoir s'en protéger autrement et au mieux que par des indemnités contractuelles ou légales ou par des assurances limitées dans leur quantum ou leur durée à des niveaux infra compensatoires par rapport aux préjudices subis, elles ne peuvent que susciter de violentes réactions, notamment de la part de salariés sans perspectives crédibles de réemploi, ainsi que d'intenses pressions de lobbying politique à finalités protectionnistes, conformément à la philosophie économique initiale de la construction communautaire européenne et à la création de son grand marché unique.

Pour les responsables économiques, la mondialisation les force à élargir, à approfondir et à prolonger leurs référentiels décisionnels en termes de novations permanentes et de changements prospectifs et à accepter l'introduction de nouveaux facteurs extérieurs de risque et d'incertitude sur lesquels ils n'ont pas de prise. Le processus classique de la destruction créatrice, entendu comme facteur indispensable au progrès économique, prend une nouvelle dimension qui accroît le sentiment d'instabilité chronique des structures productives et nourrit les inquiétudes sociales individuelles et collectives envers les traumatismes dont l'avenir du développement économique mondial est porteur.

Pour les responsables politiques, la mondialisation est aussi une menace permanente: elle est une source de diminution de leurs pouvoirs économiques institutionnels et de réduction de leurs marges potentielles d'action indépendante et de contrôle; elle est un facteur d'affaiblissement de leurs moyens d'interférences réglementaires et législatives et de leurs possibilités de mise en œuvre; elle est une cause constante de tensions politiques accrues, tant au niveau international que local, ainsi que de pertes d'autonomie nationale qui suscitent des fractionnements identitaires et des crispations souverainistes susceptibles de nourrir d'autres formes de terrorisme à motivation économique ou politique.

Les autorités politiques et économiques institutionnelles traditionnelles, jusque là relativement proches et accessibles, ou au moins identifiées comme des représentants, des responsables, des partenaires ou des adversaires connus, ressortent généralement affaiblies et décrédibilisées des développements de la mondialisation.

Ces autorités, pour jouer à plein le rôle explicatif et sécurisant qui leur est normalement imparti dans les sociétés démocratiques, devraient être assurées de la maîtrise de leurs moyens d'action de politique économique. Que leurs programmes et leurs choix soient clairement interventionnistes ou leurs interventions simplement médiatrices par rapport aux acteurs directs du jeu économique, elles ne parviennent plus à apparaître comme suffisamment capables de résister aux pressions déstabilisantes venues de l'étranger pour garantir le présent et assurer l'avenir de leurs administrés. Il en est de même par rapport aux organisations productives qui opèrent dans leur ressort territorial et à l'ensemble des citoyens qui y vivent dont elles ont la responsabilité politique, notamment l'ensemble des salariés, des épargnants et des investisseurs dont les concours sont indispensables à leur bon fonctionnement.

Ces autorités ne semblent plus vraiment en mesure de jouer normalement, dans une transparence suffisante aux yeux de tous les intéressés, les rôles dirigeants qui fondaient une partie de la reconnaissance et de l'acceptation de leurs pouvoirs et de leurs privilèges antérieurs. Les données et les faits économiques mondialisés sont particulièrement têtus.

La conceptualisation actuelle de la mondialisation intègre des facteurs de désenchantement et éclaire la portée d'une forme inquiétante de généralisation du doute institutionnel. Elle explique, au moins pour une part, le scepticisme croissant des électeurs dans nombre de démocraties développées. Devant l'insuccès de la politique de lutte contre le chômage menée en France par son gouvernement, un ancien chef d'Etat avait conclu: «On a pourtant tout essayé»! Cette affirmation manifestement discutable illustre parfaitement le désarroi des responsables politiques confrontés à la complexité contingente de ce concept. La mondialisation entraîne partout dans le monde des réactions viscérales de rejet qui s'expriment à l'occasion de manifestations populaires de masse. Cellesci atteignent aujourd'hui des dimensions internationales à l'appel d'organisations de défense dont les capacités effectives de réaction sont aussi diverses et variées qu'inégales et incertaines.

Ces organisations, devenues parfaitement en mesure de communiquer instantanément entre elles pour des coûts dérisoires, grâce au réseau Internet, sont capables de mobiliser des centaines de milliers de manifestants; leurs rassemblements peuvent devenir extrêmement violents et même parfois dégénérer de façon sanglante lors d'affrontements avec la police. La mondialisation n'est pas ordonnée par nature.

Les réunions périodiques d'organismes internationaux relevant du droit international public, tels le Fonds monétaire international ou la Banque mondiale, qui ont été successivement créés après la fin de la seconde guerre mondiale pour mieux réguler les relations économiques et financières interétatiques et pour contribuer à une meilleure diffusion du développement économique dans le monde, sont fréquemment l'occasion de tels affrontements violents.

Il en a été de même pour celles du forum économique de Davos rassemblant chaque année les plus puissants décideurs politiques, économiques et financiers mondiaux. De la tribune de ce forum, ses acteurs majeurs s'adressent aux responsables politiques et aux opinions publiques du monde entier. Signe important de l'évolution des esprits envers le concept même de mondialisation, un grand nombre d'entre eux n'hésitent plus à mettre publiquement l'accent sur les solidarités planétaires de fait qui découlent des interdépendances économiques et financières croissantes entre les économies développées et les économies retardées. Ils reconnaissent la nécessité de se préoccuper aussi des faces négatives de la mondialisation en matière d'emploi et de répartition, jusque là trop souvent cachées, non seulement dans les pays pauvres mais aussi dans les pays riches. Le directeur général de ce forum en a reconnu l'importance en soulignant en 2001 que: «la nouvelle économie n'a pas été ce qu'on pensait et la mondialisation n'est pas ce qu'elle devrait être».

La pression contestataire, qui s'est déployée à l'occasion des réunions annuelles du forum social mondial de Porto Alegre, n'est pas étrangère à cette évolution des perceptions économiques et sociales. Ce forum social se présente comme le lieu de rassemblement de toutes les organisations associatives, politiques et syndicales qui refusent les coûts sociaux et environnementaux d'un libéralisme économique régnant en maître absolu sur le monde depuis la disparition du système communiste. Il a été symboliquement organisé dans la capitale de l'Etat du Rio Grande do Sul au Brésil, aux mêmes dates que celui de Davos pour répondre à l'impact médiatique de son forum économique, en continuant, comme à Seattle en 1999, à mettre l'accent sur les conséguences les plus critiquables de la mondialisation libérale, mais aussi avec la volonté de chercher à devenir plus constructif et de prendre en compte la nécessité, pour asseoir sa crédibilité, de déboucher sur des propositions alternatives réalistes devant permettre d'instaurer une autre mondialisation.

Le premier forum social de Porto Alegre et ceux qui

l'ont suivi chaque année, ont obtenu une couverture aussi médiatiquement mondialisée que le forum économique de Davos. Ils ont démontré une capacité de mobilisation populaire internationale de masse, en s'appuyant sur des réseaux politiques, géographiques et thématiques de mieux en mieux structurés et mondialisés. Celle-ci est d'autant plus remarquable et appréciable qu'elle intervient dans un contexte de désyndicalisation préoccupant pour la portée du large dialogue social qui reste indispensable à l'équilibre social harmonieux et à l'efficacité économique des organisations productives nationales ou multinationales des sociétés démocratiques développées.

A la suite de l'extension sectorielle et géographique des domaines de la mondialisation, de nouveaux acteurs à l'importance croissante, les représentants des Organisations Internationales Gouvernementales, se joignent aux acteurs majeurs du jeu économique internationalisé que dominent les entreprises multinationales. Les limites de tous les pouvoirs politiques, économiques et financiers nationaux, internationaux et supranationaux, qui se multiplient dans le monde, deviennent de plus en plus floues, changeantes et indéterminées, au fur et à mesure que leurs interférences et que leurs interdépendances s'accroissent avec le développement de la mondialisation économique et financière.

Créées par des traités successifs, ces OIG se voient attribuer des compétences économiques, monétaires et financières spécialisées à vocation mondiale. Elles sont investies, par les Etats qui décident de les fonder, du pouvoir d'élaborer des réglementations qui s'imposent à eux. Elles sont de plus en plus dotées d'instances disposant de pouvoirs judiciaires ad hoc chargées de faire respecter ces réglementations internationalisées par chacun des Etats membres au même titre que par leurs simples nationaux: entreprises, syndicats ou groupements professionnels.

Ainsi, le troisième pouvoir institutionnellement reconnu dans les démocraties est-il amené à étendre son domaine d'action, en corollaire de l'extension, de la diversification et de l'intensification des pouvoirs politiques, économiques et financiers à l'échelle mondiale entraînées par le processus de développement de la mondialisation.

Comme l'a souligné le Professeur Maria Negreponti-Delivanis dans son ouvrage sur la «mondialisation conspiratrice», la mondialisation économique est souvent perçue comme le fruit ou l'occasion d'une forme de conspiration internationale menée par les grandes entreprises économiques et financières multinationales. A coups d'actions politiques et financières occultes, voire mafieuses, en marge de la loi nationale ou internationale, abusant de pouvoirs de contrainte disproportionnés, la lecture dévoyée du concept de mondialisation ainsi dénoncée nécessite, pour essayer de se protéger de ses abus, la constitution de fronts unis de défense par la conjugaison des capacités de réaction des mouvements associatifs, des organisations syndicales transnationales et des mouvements politiques représentatifs des groupes sociaux défavorisés et des Etats les moins économiquement développés et les plus vulnérables qui en sont les otages potentiels ou les victimes réelles.

Les réactions qui peuvent être anticipées comme devant être les plus passionnées ou les plus brutales tiennent toujours une importance prioritaire dans les choix de politique économique des gouvernements démocratiques. Il n'est donc pas surprenant, même si ce primitivisme est déplorable d'un point de vue démocratique, qu'en l'absence d'un dialogue social international suffisamment institutionnalisé, le recours aux manifestations de rue apparaisse souvent comme la seule façon de se faire entendre contre les abus de la mondialisation.

L'importance pratique de son jeu perturbateur des équilibres apparemment les mieux assis, pour le devenir de la situation économique de la plupart des pays du monde qui y sont soumis et de l'évolution des conditions d'existence de leurs citoyens, est considérable. Les retom-

bées négatives inévitables de l'élargissement contemporain de sa mise en œuvre justifient des analyses économiques doctrinales approfondies et critiques, tout comme de sérieux débats philosophiques. Mais quelles que soient leurs qualités, ni les uns ni les autres ne peuvent suffire à répondre aux inquiétudes légitimes de ceux qui ont à en subir directement les effets défavorables les plus immédiats.

Au point actuel de son évolution, la mondialisation offre de nouvelles perspectives prometteuses à l'ensemble de l'humanité, tant en termes de potentialités nouvelles de croissance économique et de développement que de renforcement des solidarités internationales délibérément choisies ou de fait, en même temps qu'elle l'expose à de nouveaux défis politiques et économiques pour lesquels les instruments collectifs de régulation encore en devenir sont insuffisants.

La mondialisation va pouvoir s'appuyer de plus en plus, pour les contenus, les modalités et les garanties des échanges internationaux, sur les nouvelles normes et sur les nouvelles formes d'ordre international dont les développements devraient être permis par les progrès à attendre de l'extension et de l'approfondissement du champ d'action de l'Organisation mondiale du commerce et des contrôles juridictionnels quantitatifs et qualitatifs exercés par ses panels spécialisés, à la demande de ceux de ses Etats membres qui estiment devoir y porter plainte.

Depuis sa substitution en 1994 aux anciens accords du GATT, la vocation de l'OMC s'est affirmée; alors que cette organisation a été souvent à la fois mal perçue et vivement dénoncée et combattue ces dernières années, elle devrait être de mieux en mieux inspirée par des objectifs exigeants en termes d'éthique et d'équité et de plus en plus attentive à la définition, à la promotion et à l'imposition de règles de concurrence loyale et équilibrée entre des échangistes aux pouvoirs de pression, de négociation et de contrainte très inégaux.

Rien ne garantit que le bilan de la conjonction des in-

terventions de l'OMC sur la mondialisation économique doit être toujours admirable et incontestable; il est cependant certainement globalement positif. Rien ne pourrait justifier de douter de sa capacité à y parvenir et de vouloir jeter le bébé avec l'eau du bain. Il n'y a aucune chance d'éliminer le risque et l'incertitude qui marquent toute action économique. Il n'y a pas non plus de raisons de les surestimer.

Selon des termes variables au cours du temps, en fonction du niveau de développement, des structures économiques et du degré d'ouverture internationale des économies de chacun des pays étudiés et des mesures de politique économique et sociale prises par leurs gouvernements, la mondialisation retentit directement et inégalement sur l'évolution de leurs produits intérieurs bruts, les composantes de la répartition de leurs revenus nationaux et le degré des inégalités sociales à travers son action fondamentale sur les niveaux et sur les contenus des politiques nationales de promotion de l'emploi, d'accompagnement des restructurations industrielles et de lutte contre les conséquences sociales et familiales de taux élevés et durables de chômage. Le concept de mondialisation est au cœur de la vie quotidienne des citoyens et des choix politiques de tous les Etats qui y sont associés.

La mondialisation impose aux économies d'accepter de s'ouvrir toujours davantage sur l'étranger pour espérer pouvoir bénéficier de ses retombées positives. Cette ouverture inquiète, remet en cause des situations acquises, dégage de nouvelles orientations, bouleverse les plans antérieurs, modifie les rapports de force, transforme les mentalités, accélère les changements. Elle a toujours subjectivement deux faces indissociables, l'une rassurante et prometteuse de lendemains meilleurs, l'autre inquiétante et poussant au repli sur soi.

Il en est de même au plan collectif. Les régions, les nations établissent des bilans rétrospectifs et des programmes prospectifs, au même titre que leurs organisations productives et que leurs citoyens. Les conclusions qu'en tirent les élus chargés de les représenter les conduisent à étudier et, le cas échéant, à accepter de soutenir des politiques fixant de nouvelles limites favorables à une plus grande ouverture économique sur le monde après s'être efforcés d'anticiper les conséquences à attendre des nouvelles interdépendances économiques et financières qu'elles impliquent.

La mondialisation incite aux regroupements politiques, économiques et financiers. Elle n'élimine pas les conflits ou les tensions. Elle en change les données de base. Certaines s'estompent, tandis que d'autres naissent ou se renforcent.

Les capitaux étrangers investis dans une économie nationale sous la forme de titres d'actions ou d'obligations, et a fortiori les investissements directs qui y sont effectués par des organisations productives ou des banques étrangères, contribuent en principe positivement à orienter les sens et les intensités de la croissance économique de cette économie, en renforçant ses interdépendances réciproques mondialisées.

La mondialisation n'est jamais neutre. Elle suscite de vives controverses doctrinales, des antagonismes bornés et des actes de foi simplistes. Elle déchaîne les réactions positives les plus enthousiastes comme les réactions négatives les plus critiques. Elle alimente les peurs les plus justifiées et les rejets les plus injustifiés. Elle nourrit les polémiques politiciennes les plus démagogiques et les réflexions les plus nobles sur le devenir des humains, de leurs emplois, de leurs organisations productives, de la répartition de leurs revenus et de leurs patrimoines entre affectations individuelles et appropriations publiques, ainsi que de leurs solidarités sociales, de leurs sociétés ou de leurs cultures, comme l'illustre en France l'affirmation du principe de l'exception culturelle.

Dans le même temps, la mondialisation contribue à une meilleure prise de conscience de la gravité du problème des pollutions et au lancement de programmes

d'action mondialisés visant à la protection de la pureté et de la diversité de la flore et de la faune et à la préservation des milieux et des richesses naturelles, de la qualité de l'eau, de l'air, de l'atmosphère et de la planète elle-même. Elle a forcé l'humanité à prendre en compte la réalité de l'existence de limites terrestres contraignantes et de la nécessité impérieuse de les inclure dans les calculs économiques et les choix politiques de chaque citoyen, de chaque nation, de chaque groupement de nations ou de chaque continent. Elle incite à mieux comprendre et à faire accepter que la terre entière doive être perçue et gérée comme le patrimoine commun de l'humanité, à l'exemple de l'Antarctique. Cette prise en compte de solidarités planétaires nouvelles débouche logiquement sur des élargissements des échelles de référence des calculs économiques, tant pour la définition de leurs horizons géographiques à préserver que pour celle de leurs horizons temporels à optimiser.

Là encore, les choix de l'actuel président des Etats-Unis, en opposition avec les engagements signés par son pays dans le cadre du protocole de Kyoto, témoignent que les convergences nécessaires des actions politiques nationales à tirer de la mondialisation risqueront encore longtemps de buter sur la ligne de résistance des égoïsmes nationaux et des intérêts particuliers.

Incontournable pour toutes les économies développées, compte tenu des interdépendances entraînées par les nouvelles technologies de l'information et de la communication, la mondialisation touche aussi gravement les agriculteurs des économies retardées et leur impose des coûts d'autant plus difficiles à faire accepter par les populations que les retombées positives qui peuvent en découler y sont moins nettes, moins rapides et plus inégalitairement réparties, alors que les retombées négatives sur les prix et les débouchés de leurs productions et de leurs exportations sont plus immédiatement, plus largement et plus durement ressenties. L'histoire économique montre que si l'on devrait parler «des» mondialisations successives plutôt que de «la» mondialisation en général, en fonction de son évolutivité et de sa contingence, celle de ce début du vingtet-unième siècle est sans équivalent passé. La devise de Louis XIV : «Nec pluribus impar», pourrait lui être appliquée. La mondialisation contemporaine n'est égale à aucune autre l'ayant précédée. Ses domaines d'action et ses conséquences économiques et politiques leur sont quantitativement et qualitativement très supérieurs dans tous les domaines historiquement observés des effets à attendre des variations des degrés des interdépendances internationales; ses limites politiques sont de plus en plus supranationales de par l'évolution même de ses contenus.

Les concepts d'emploi et de répartition sont depuis toujours au cœur des recherches économiques et le resteront. Leur statut central, dans les théories économiques relatives au concept de mondialisation et dans les applications des politiques des pouvoirs publics, est universellement reconnu. La diversité de leurs applications nationales tend à se réduire, sous la pression des politiques économiques convergentes qu'implique le mouvement général de rapprochement d'un nombre croissant d'Etats de niveaux de développement inégaux dans des ensembles supranationaux interétatiques dont le degré d'intégration reste cependant faible par rapport à celui de l'Union européenne.

Partout les revendications relatives à la condition salariale mettent l'accent sur une meilleure protection sociale, des progrès des rémunérations et une réduction des inégalités. Les avancées dans ces domaines sont variables au sein des différents secteurs de leurs économies; en revanche, le sens des évolutions est uniforme et le mouvement d'ensemble paraît devenir de plus en plus cohérent. Elles s'observent dans les économies retardées, sans cependant que les convergences qui s'y produisent aussi puissent être strictement comparables. Les écarts des niveaux d'emploi et de revenu entre les économies développées et retardées peuvent continuer à se creuser en valeur relative mais les progrès de leurs valeurs absolues dans nombre de ces dernières n'en sont pas moins réels. Ce constat est encore plus vrai en terme de parité de pouvoir d'achat. La mondialisation, si elle peut contribuer à susciter de nouvelles formes de paupérisation, entraîne néanmoins des avancées réelles des niveaux de vie moyens dans certains des pays où ils étaient parmi les plus bas, comme en Inde et en Chine. Les impressionnants taux de croissance actuels des économies de ces deux pays sont largement dépendants de leur remarquable capacité d'insertion dans les flux d'échanges mondialisés.

En revanche, les régressions dues à la mondialisation existent aussi dans les économies développées, tant pour certaines catégories sociales que pour certaines régions d'une même nation. Rattraper les retards accumulés est toujours difficile, malgré les soutiens apportés par la solidarité nationale, comme l'ont clairement montré en France les programmes de revitalisation de la Lorraine et du Nord-Pas-de-Calais, à la suite de l'effondrement des activités industrielles traditionnelles des charbonnages et de la sidérurgie.

L'exemple des provinces de l'ancienne République démocratique allemande, treize ans après son intégration dans la République fédérale, en donne une autre illustration frappante. Malgré les concours financiers massifs, de l'ordre de 1200 milliards d'euros, qui lui ont été apportés depuis l'Ouest de l'Allemagne, ainsi que de ceux qu'elle a reçus au titre des programmes de convergence mis en place par l'Union européenne dans le cadre de la politique des Fonds structurels, la plupart des Lander de l'ancienne RDA souffrent encore de niveaux de vie très inférieurs à la moyenne nationale. L'élargissement de cette Union de quinze à vingt-cinq Etats ne va pas empêcher nombre d'entre eux de continuer à bénéficier de ces concours. Le partage de la valeur ajoutée ne peut être abandonné au seul jeu des forces inégales qui se manifestent sur les marchés. La mondialisation sert incontestablement la cause de l'efficacité économique globale, mais elle ne peut contribuer à assurer une juste répartition planétaire par elle-même.

La mondialisation économique appellerait des politiques redistributives correctives plus ciblées et des politiques d'aide au développement plus généreuses. Les budgets nationaux des pays développés rechignent cependant de plus en plus à les financer, comme le montre la baisse de l'aide publique mondiale depuis la dernière décennie.

Les grands pays développés avaient décidé d'un commun accord d'accroître leur effort financier en faveur des pays retardés. Ils avaient choisi comme objectif commun, lors de généreuses déclarations d'intention n'ayant valeur que d'engagements pluriannuels purement verbaux, de parvenir à affecter chaque année 0,7% de leur Produit intérieur brut à l'aide publique internationale. A l'exception de quelques pays de l'Europe du Nord, dont la Suède et le Danemark, cet objectif n'a jamais été atteint et les pourcentages effectifs d'aide internationale ont même régressé ces dernières années dans la plupart des pays les plus riches.

L'échange, lorsqu'il est libre, n'est pratiqué que s'il est avantageux pour toutes les parties concernées. Pour qu'il se poursuive, tous les échangistes doivent pouvoir espérer continuer à y gagner. Les Etats ne participent, en principe, au courant de la mondialisation des échanges internationaux que dans le cadre de l'exercice de leur libre souveraineté politique. C'est ainsi que plus des troisquarts d'entre eux ont déjà fait le choix d'adhérer à l'Organisation mondiale du commerce parce qu'ils ont jugé que leur adhésion était favorable à leurs intérêts économiques, bien qu'elle se traduise par l'obligation d'accepter des contraintes réglementaires et des procédures d'arbitrage limitatives de leur souveraineté. L'expérience montre cependant que les limites qu'ils jugent politiquement

acceptables sont influencées par les rapports de force internationaux et que la corruption peut les fausser gravement. La quotidienneté des informations médiatisées en témoigne sans équivoque et à tous les niveaux de pouvoir et de développement économique.

Pour lutter contre les risques d'extension de la corruption associée au développement de la mondialisation, les Etats sont conduits à s'entendre pour renforcer les actions menées contre le blanchiment de l'argent sale. Cette lutte bute cependant sur l'obstacle des souverainetés fiscales et du secret bancaire. Elle nécessite des évolutions internationales dans ces domaines sensibles qui devraient pouvoir aller jusqu'à des actions coercitives internationalisées contre les paradis fiscaux et leurs utilisateurs.

Ceci pose, en outre, le délicat problème de la remise en cause internationale des politiques de dumping fiscal encore pratiquées par de nombreux Etats dans le monde, à l'exemple de l'Irlande depuis son entrée dans l'Union européenne.

La mondialisation renforce les tentations auxquelles sont soumis tous les détenteurs de pouvoirs de décision ou de contrôle se rapportant au développement des échanges internationaux. Elle accroît les risques de multiplication du nombre des pratiques de corruption à l'échelle internationale.

L'échange mondialisé bénéficie à tous les Etats qui le pratiquent, dès lors que les conditions de son exercice peuvent être considérées comme équitables. Mais la définition de l'équité est sujette à discussion. Le concept de mondialisation ne permet pas de l'éclairer vraiment.

Les exportations des Etats les moins avancés portent, en général, sur des produits primaires dont les prix fluctuent fortement et le plus souvent à leur désavantage. Alors qu'au 31 mars 2004 l'indice composite des prix des métaux, calculé en dollar américain, n'a pratiquement pas augmenté depuis son niveau de 1995, depuis le 1er janvier 2003 le prix de l'aluminium a augmenté de 25% et ceux du

cuivre, de l'étain et du nickel ont doublé à la bourse des métaux de Londres. La relative stabilité de ces prix sur la dernière décennie traduit en fait une baisse du pouvoir d'achat des recettes des pays exportateurs de produits de base, en fonction des hausses de prix de leurs importations. Leur forte volatilité à court terme est un facteur d'incertitudes dommageable pour la bonne marche de leurs économies.

Depuis quatre ans, cependant, ce mouvement s'est renversé et les prix du pétrole et de la plupart des matières premières ont beaucoup augmenté, au moins sous leur expression monétaire en dollars américains. Toutes les études statistiques montrent que les échanges internationaux de ces produits de base connaissent des variations de volume et de prix très fortes.

Par exemple, les prix du pétrole Brent Blend à livraison à terme d'un mois ont fluctué de 16 écus par baril en 1996 à 17 écus en 1997 et à 12 écus en 1998 et de 17,1 euros en 1999 à plus de 35 euros en mars 2004, avec des perspectives de hausses très supérieures encore, compte tenu de la réduction de production d'un million de barils par jour, soit de près de 4%, qui vient d'être annoncée par l'OPEP, de la poursuite de la politique d'accroissement de ses réserves stratégiques par le gouvernement américain et de la considérable augmentation des besoins de la Chine entraînée par le maintien de ses taux de croissance à des niveaux de 7 à 9% l'an, pour une population représentant près du quart de l'Humanité.

Toute augmentation des prix du pétrole retentit immédiatement sur les perspectives nationales de hausse de l'inflation dans les pays importateurs et influence défavorablement leurs prévisions de taux de croissance économique. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis, dans le cadre de la campagne électorale en cours, le président sortant vient de fustiger cette décision de l'OPEP qui entraîne une forte hausse des prix de l'essence, réduit le revenu réel disponible des automobilistes et donc mécontente les électeurs.

De même, les cours mondiaux des matières premières hors énergie ont baissé de 6,9% en 1996, augmenté de 12,9% en 1997, baissé de 12,5% en 1998, encore baissé de 3,1% en 1999 mais plus que doublé ces dernières années, là encore principalement sous la pression des majorations de la demande chinoise. Les situations des économies exportatrices de matières premières et de pétrole sont très sensibles aux évolutions de leurs prix et de leurs débouchés, en fonction des variations conjoncturelles des rapports entre l'offre et la demande de chacun de ces produits. Leurs revenus à l'exportation se sont améliorées en 1996 et 1997, ont régressé en 1998 et ont connu un boom depuis lors, malgré la chute du taux de change du dollar par rapport à l'euro. La Russie en a bénéficié le plus à court terme, en sa qualité de premier exportateur mondial de produits de base.

Les situations des industries importatrices de ces produits sont aussi très sensibles aux variations de leurs prix mondiaux. Par exemple, à la suite de la hausse récente des prix du caoutchouc, le premier producteur mondial de pneumatiques vient d'annoncer qu'il allait de ce seul fait majorer de près de 2 euros le prix moyen de chaque pneu qu'il vend, soit de près de 4%.

La mondialisation engendre encore plus d'incertitudes sur les marchés en fonction de la volatilité des taux de change et de leurs influences directes sur les valeurs et les volumes des échanges internationaux de biens et de services, ainsi que sur les montants et les sens des flux de capitaux et la valeur réelle des actifs comme des dettes en devises.

Les fluctuations des taux de change affectent inégalement les économies des pays exportateurs de produits de base et celles des pays dont les industries en sont fortement importatrices. C'est ainsi que, sur la base indiciaire de 100 en 1995, en fonction des évolutions différenciées des taux de change entre les quatre principales devises internationales, l'indice moyen du prix des produits de base

est passé, le 30 mars 2004, à 86,2 en livre sterling, à 99,8 en dollar, à 107,8 en euro et à 112,3 en yen.

L'expérience montre que les échanges internationaux de biens et services sont une fonction croissante du rythme de la croissance économique mondiale. Alors que le PIB de la Chine a augmenté de 9,9% en 2003, ses exportations en valeur ont augmenté de 40% et ses importations de 35%.

En règle générale, on peut admettre qu'au cours de ces dernières décennies le taux de croissance des échanges commerciaux de la plupart des pays développés avec l'étranger a été de deux à quatre fois plus élevé que le taux de croissance de leur PIB. En fonction de l'amélioration de la conjoncture économique aux Etats-Unis et en Asie et de l'augmentation prévisible du PIB mondial à près de 3%, l'OMC prévoit que le commerce mondial, qui n'a augmenté que de 4,5% en 2003, devrait augmenter de 7,5% en 2004.

Calculé aux prix de 1995, le PIB de la zone euro a augmenté de 2,8% en 1999, le volume de ses exportations de 2,2% et celui de ses importations de 6,1%; en 2000, son PIB a augmenté de 3,5%, ses exportations de 12,4% et ses importations de 5,9%; en 2001 son PIB a augmenté de 1,6%, ses exportations de 5,1% et ses importations ont baissé de – 1,2%; en 2002, son PIB a augmenté de 0,9%, ses exportations de 1,8% et ses importations ont baissé de 1,8%.

Calculé en euros courants, le PIB de la zone euro, en 1999, s'est élevé à 6150,3 milliards, ses exportations à 832,8 milliards et ses importations à 781,2 milliards; en 2000, son PIB s'est élevé à 6453 milliards, ses exportations à 1013,7 milliards et ses importations à 1008,4 milliards; en 2001, son PIB s'est élevé à 6844,2 milliards, ses exportations à 1060,8 milliards et ses importations ont baissé à 1001,1 milliards; en 2002, son PIB s'est élevé à 7070,8 milliards, ses exportations à 1082,4 milliards et ses importations ont encore baissé à 983,1 milliards.

En indice de valeur, les exportations de cette zone ont

augmenté, pour une base 100 en 2000, de 82,5 en 1999 à 106,2 en 2001 et à 108,4 en 2002. Sur la même base, ses importations sont passées de 78,1 en 1999 à 98,9 en 2001 et à 96,2 en 2002.

Les mêmes relations fonctionnelles entre la croissance des PIB et celle des échanges internationaux de biens et de services s'observent pratiquement toujours dans le même sens, dans l'ensemble des pays du monde, mais selon des proportions variables. Les rapports entre ces taux de croissance sont eux-mêmes fonction de la taille des pays, de leurs structures économiques et de leur degré d'ouverture sur l'extérieur.

En revanche, l'intégration des économies nationales dans des unions régionalisées ou la création de zones commerciales à tarifs douaniers privilégiés entraînent des réorientations des échanges et des effets de substitution, avec des augmentations plus que proportionnelles des flux d'échanges internes à ces unions ou à ces zones.

Ce constat est évidemment vrai pour l'ensemble de l'Union européenne. Celle-ci a été conçue, lors de la création du marché commun à six, comme un marché protégé de la concurrence internationale par un tarif douanier unifié. Il l'est, a fortiori, plus encore pour la zone euro dont les échanges intérieurs ont été stimulés par l'introduction de la monnaie unique. Cette monnaie unique a supprimé les risques de change et réduit les coûts des règlements des transactions commerciales internes à la zone.

Comme les flux d'échanges internationaux portent sur des montants très élevés et en forte croissance dans le cadre de la promotion de la mondialisation économique, l'impact de leurs variations relatives en valeur et en volume sur les conjonctures nationales des économies qui sont parties à l'échange international est encore plus significatif.

Le développement de règles internationalement acceptées dans les domaines économiques et financiers est aussi une fonction croissante de celui de la mondialisation économique et financière. L'expérience confirme que l'équité dans les échanges internationaux n'est pas un concept objectivement définissable ni naturellement et automatiquement pratiqué entre pays inégaux. De grands progrès demeurent indispensables dans ces domaines pour les civiliser. Là encore, seules les grandes organisations internationales, comme l'ONU et ses agences spécialisées ou l'OMC, sont en mesure de les promouvoir et de les imposer à l'échelle mondiale, dans un esprit de respect mutuel et de valorisation éthique, en substituant aux négociations traditionnelles en termes de Traités bilatéraux des normes commerciales universellement reconnues et respectées.

A la suite de son entrée à l'OMC, pour la première fois le gouvernement chinois vient de sanctionner une entreprise chinoise qui proposait à la vente des produits de contrefaçon d'une grande marque française à l'intérieur même des bâtiments de la Foire internationale de Shanghai où celle-ci exposait ses produits.

Les responsables politiques des Etats les plus défavorisés peuvent avoir besoin de l'assistance d'organismes spécialisés et indépendants pour ne pas se laisser prendre au piège de traités inégaux ou de contrats à long terme ruineux. Les puissances économiques et politiques mondiales ont toujours cherché à imposer leur point de vue dans des traités bilatéraux au cours des siècles passés. Ces pressions se pratiquent encore dans le monde, malgré les progrès de la «civilisation», en général, et de la mondialisation, en particulier.

La «real politique» demeure au cœur des relations économiques internationales, notamment dans le cas de l'exploitation par des entreprises multinationales disposant d'une puissance financière considérable des ressources naturelles du sous-sol de nombreux Etats retardés qui n'ont d'Etat que le nom et qui sont rongés par la corruption de leurs dirigeants politiques ou dévastés par des guerres civiles.

L'histoire des sociétés humaines montre que le dé-

veloppement de l'organisation sociale a été marqué par une séquentialisation selon laquelle la réflexion relative à la philosophie politique a eu le pas sur celle relative à l'organisation économique. Plus de deux millénaires après sa publication, les développements de «L'économique» de Xénophon, consacré au sujet de l'économie rurale, ne font pas beaucoup d'ombre au rayonnement de la pensée socratique, tout en demeurant toujours étonnamment actuels.

En revanche, le vieil adage latin : «Primum vivere, deinde philosophari», reste dominant dans les préoccupations quotidiennes de tous les exclus de la mondialisation. Elle n'a pas en elle-même vocation à se préoccuper de les y intégrer dans des conditions moralement acceptables. Aucun responsable politique ne devrait l'oublier. Certains d'entre eux complètent même cet adage, avec cynisme, d'un «panem et circenses» lourd de sous-entendus quant aux limites à ne pas franchir pour durer en politique. Les leçons de l'histoire montrent que les responsables politiques et économiques sont autant menacés par le cynisme que par la démagogie. La mondialisation ne réduit pas ces risques.

Pour être anciennes les considérations relatives aux problèmes posés par la place toujours plus importante de la mondialisation dans l'économie contemporaine n'en restent pas moins génératrices de divergences théoriques profondes et d'oppositions politiques tranchées. Les relations entre le politique et l'économique sont devenues si étroites dans l'ensemble du monde que le distinguo entre les limites des uns et les interdépendances des autres risque d'apparaître académique, pour ne pas dire artificiel. Alors que le politique devrait toujours trancher en dernier ressort, la mondialisation transfert souvent ce pouvoir à des centres de décision économique extérieurs sur lesquels le premier n'a pas de prise réelle.

Selon les choix nationaux de centralisation ou de régionalisation des pouvoirs politiques et de centralisation ou de décentralisation administrative, selon les niveaux de développement économique et les degrés d'intégration économique dans le processus de la mondialisation, les pouvoirs décisionnels réels se répartissent différemment entre les centres de pouvoirs politiques et économiques au sein de chaque Etat.

Les élus politiques devraient, dans une approche proprement démocratique, être en mesure de décider librement et de faire respecter les limites qu'ils jugent devoir imposer aux détenteurs de pouvoirs économiques à l'intérieur de leur pays. Or, la mondialisation agit de plus en plus comme un facteur de transfert de la réalité du pouvoir décisionnel à des responsables économiques et financiers étrangers qui, à l'échelle internationale, opèrent souvent en se substituant de fait aux élus. Les situations d'interdépendances entre pouvoirs politiques et économiques nationaux et étrangers sont universelles. Dans les pays qui n'ont d'Etat que le nom, elles se constatent davantage sous la forme d'une subordination de l'apparence des pouvoirs des premiers aux réalités de ceux des seconds et sont assorties d'achats de dirigeants corrompus.

Le commerce des armes légères, avec l'intermédiation d'une cohorte de trafiquants internationaux sans foi ni loi, relève d'une composante particulière de la mondialisation; les armements lourds et sophistiqués ne pouvant être fabriqués que par un très petit nombre d'Etats développés, les échanges s'y rapportant donnent lieu à un étroit contrôle de leur part et obéissent à des procédures exorbitantes du droit commun des échanges internationaux, dans le cadre de décisions politiques prises au plus haut niveau. La disproportion des puissances respectives des Etats ne peut être négligée lorsque l'on analyse les aspects spécifiques de leurs rapports au titre de l'évolution contingente de cette composante de la mondialisation.

Tendre à la neutralité idéologique est un objectif que chaque économiste devrait normalement se fixer. A fortiori, pour pouvoir prétendre à l'objectivité scientifique. L'atteindre est évidemment beaucoup plus difficile, à la différence de la condition du responsable politique qui, par définition, doit s'engager, sans pour autant devenir nécessairement un politicien avec tout ce que cela implique de connotation péjorative. Le politique n'a pas à rougir d'être partisan, à la différence de l'économiste.

L'économie politique a connu de remarquables avancées depuis la fin du dix-huitième siècle. Elle a été progressivement amenée à affiner ses concepts et ses analyses au fil des décennies. Ses progrès ont été accélérés sous la pression de la plus grande crise économique de tous les temps, dans une approche déjà nettement anti-mondialiste. L'effondrement des cours de la Bourse de Wall Street en octobre 1929 a joué le rôle d'un véritable fait refondateur pour la pensée économique relative à la contingence du concept de mondialisation.

Chercher à transposer les leçons de l'histoire dans l'approche d'un sujet aussi essentiel aujourd'hui que celui de la mondialisation économique peut paraître une démarche contestable.

Les progrès de la science économique sont symbolisés depuis plus d'un demi-siècle, dans l'histoire de la pensée économique mondiale, par la publication en 1936 de la «Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie». Comme Keynes le soulignait, les économistes vivants sont toujours les héritiers de prédécesseurs disparus et souvent inconnus d'eux. Quel que soit leur degré de lucidité, d'ingratitude, d'inconscience ou d'ignorance à cet égard, nul ne devrait jamais l'oublier. Cet ouvrage demeure une démarche analytique d'ensemble visant à offrir un instrument cohérent au service d'une politique publique nationale coordonnée de lutte contre le chômage, dans une économie développée frappée par une crise prolongée de sous-emploi. Il a cependant et inévitablement perdu de son aura en fonction des transformations de l'environnement économique dues à l'extension de l'importance des effets de la mondialisation et des échecs répétitifs de ses tentatives de mise en œuvre lors de la stagflation qui a suivi le premier choc pétrolier de 1973

Devant les difficultés politiques immédiates bloquant l'adoption et la mise en œuvre des réformes de structure nécessaires à l'adaptation des économies nationales développées aux contraintes imposées à leurs organisations productives par le choix d'une insertion croissante dans le jeu de la mondialisation et la réduction progressive des politiques protectionnistes et des interventions étatiques protectrices antérieures, les politiques de relance de la consommation par la réduction des impôts et le gonflement des dépenses publiques, financées par le déficit budgétaire et l'accroissement de la dette publique, ont néanmoins continué à être largement utilisées par les gouvernements, parfois même en opposition ouverte avec le credo économique qu'ils étaient censés défendre dans leurs prises de position politiques.

Ces politiques de déficit systématique ne suffisent plus pour répondre durablement aux réalités économiques nouvelles issues de la mondialisation économique et financière, comme en a témoigné l'exemple de la politique menée pendant près d'une décennie par le gouvernement japonais pour essayer de sortir de la stagnation puis de la récession et de la déflation dont son économie a souffert gravement depuis l'éclatement de la bulle immobilière et financière qui l'a frappé du début des années 1990 jusqu'à 2002. Pourtant ce pays est encore la deuxième puissance économique mondiale et la troisième puissance commerciale, après les Etats-Unis et l'Allemagne. Son économie soufre d'une langueur prolongée et n'a plus joué pendant cette décennie le rôle d'entraînement qu'il a tenu dans le développement de l'économie mondiale au cours des décennies précédentes.

Ainsi le PIB du Japon a reculé de 2,9% en 1998, alors qu'il a crû de 4,3% aux Etats-Unis, de 2,8% dans l'Union européenne et de 2,7% dans la zone euro.

En 1999 il a crû de 0,7% au lieu de 4,1% aux Etats-Unis, de 2,6% dans l'Union européenne et de 2,6% dans la zone euro.

En 2000, il a crû de 2,8%, celui des Etats-Unis a augmenté de 3,8%, celui de l'Union européenne de 3,6% et celui de la zone euro de 3,5%.

En 2001, il a crû de 0,4%, celui des Etats-Unis de 0,3%, celui de l'Union européenne de 1,6% et celui de la zone euro de 1,6%.

En 2002, il a crû de 0,2%, celui des Etats-Unis de 2,4%, celui de l'Union européenne de 1% et celui de la zone euro de 0,9%.

Pourtant, depuis dix ans, les gouvernements successifs du Japon n'ont pas hésité à persévérer dans leurs efforts de relance de l'économie japonaise. Ils ont élaboré et lancé successivement dix plans de relance économique par le déficit budgétaire. Ces dix plans ont représenté une valeur totale de près de la moitié du PIB annuel du Japon. Ainsi plus de 1000 milliards de dollars de crédits publics supplémentaires ont été injectés dans l'économie japonaise sur cette période. Ils n'ont cependant pas produit les effets d'entraînement qui en étaient attendus sur la croissance du PIB japonais.

Cette absence de résultats positifs a confirmé l'existence de limites endogènes à l'efficacité des politiques de relance économique par le déficit budgétaire dans un contexte de blocage économique structurel.

Il est toujours plus difficile pour les responsables politiques de s'attaquer à des réformes structurelles profondes que de mettre en cause des insuffisances conjoncturelles supposées de la demande privée, surtout quand elles ont été précédées par un laxisme excessif de la Banque centrale et des autres autorités de régulation de la croissance économique, comme cela a été le cas au Japon au cours des années 1980.

La Commission européenne a saisi la Cour de justice européenne de la légalité de la décision prise en novembre 2003 par le Conseil Ecofin de suspendre l'application à l'Allemagne et à la France des sanctions prévues dans le Pacte de stabilité et de croissance. Après le Portugal en 2001, les finances publiques de ces deux pays ont connu des déficits excessifs depuis 2002, bien au-dessus du plafond fixé à un maximum de 3% de leur PIB. En opposition avec ce Pacte, dans le meilleur des cas, ces déficits vont se prolonger au-delà de ce plafond pendant au moins quatre ans. Les gouvernements de ces trois pays ont trouvé des excuses à leurs déficits publics dans les conséquences de la perte de confiance des consommateurs et des investisseurs qui a suivi les attentats du 11 septembre 2001 et dans la mauvaise conjoncture internationale qui s'en est suivie. Les taux de croissance de leurs économies en ont souffert et leurs taux de chômage ont remonté. Pour ne pas les aggraver davantage, les gouvernements allemands et français ont renoncé à pratiquer des politiques rééquilibrantes de rigueur. Celle mise en œuvre un an plus tôt par le Portugal, sous la pression de la Commission, a plongé ce pays dans la récession et le déficit de ses finances publiques devrait cette année à nouveau dépasser le plafond fixé par le Pacte de stabilité et de croissance.

Malgré l'intégration des économies de l'Union européenne et l'importance des échanges commerciaux intraeuropéen, la conjoncture de l'Union dépend fortement de celle du monde. Pour sortir de leurs difficultés économiques et budgétaires actuelles, relancer leurs taux de croissance et les créations d'emploi, et réduire leurs taux de chômage, ses quinze Etats membres comptent plus sur le dynamisme économique et la croissance des importations des Etats-Unis et de l'Asie que sur l'élargissement de l'Union à vingt-cinq au 1er mai 2004.

A la fin de 2004, la Commission de l'Union européenne prévoit même que six de ses quinze Etats membres actuels vont se trouver en situation de déficit excessif: ce sont la France (-3,7%), l'Allemagne (-3,6%), les Pays-Bas (-3,5%), le Portugal (-3,4%), l'Italie (-3,2%) et la Grèce (-3,2%).

En 2005, elle prévoit que quatre de ces six Etats membres seraient encore en situation de déficit excessif: ce sont l'Italie (-4%), le Portugal (-3,8%), la France (-3,6%) et les Pays-Bas (-3,3%).

Emploi et répartition ont toujours été et resteront au centre des préoccupations quotidiennes des responsables politiques, quelle que soit la forme des systèmes de gouvernement en place. Les empereurs et les rois pouvaient s'affirmer comme des souverains absolus, mais ils savaient bien qu'ils devaient être attentifs aux risques de réactions violentes qu'ils encoureraient s'ils se laissaient aller euxmêmes à franchir les limites des contraintes ou des impositions tolérables par leurs sujets, notamment en matière de choix et de montant des prélèvements fiscaux ou de répartition des subsistances en période de disette, ou s'ils n'empêchaient pas leurs représentants territoriaux de les franchir en leur nom dans leur dos.

La transmission des leçons à tirer de la chronique des jacqueries dans les campagnes, des révoltes dans les villes et des révolutions ayant entraîné la chute de dynasties antérieures, faisait partie intégrante de l'éducation que les souverains devaient faire donner à leurs héritiers potentiels. Des précepteurs choisis pour leurs connaissances historiques en étaient chargés. L'histoire romaine était l'alpha et l'oméga de cette culture princière. Les princes devaient aussi bien connaître les leçons de celle, souvent sanglante, de leur famille. Les galeries des portraits de leurs ancêtres dans les châteaux pouvaient être utiles à l'évaluation de leurs connaissances et à leur formation permanente! Leur perception et leur appréciation de ces frontières politiques à ne pas franchir étaient différentes de celles qu'en ont les chefs des majorités politiques dans les sociétés démocratiques. Elles ne s'en imposaient pas moins à eux, s'ils voulaient régner en paix. Pour n'être inscrites sur aucune carte, ces frontières entraînaient néanmoins des limites politiques clairement perçues par les plus habiles souverains. Elles relevaient de l'art des grands politiques. Elles devaient rester toujours présentes dans les esprits de leurs héritiers, s'ils désiraient laisser un nom prestigieux dans la chaîne d'une lignée royale.

Ces souverains n'avaient pas de compte-rendu de

mandat à rendre périodiquement à des électeurs mais, aujourd'hui encore, la mort violente menace tout homme de pouvoir, quel que soit son mode de désignation, comme le confirme abondamment l'histoire de la politique internationale contemporaine qui est dominée par les effets de la mondialisation politique au moins autant qu'économique. Le domaine de l'action politique est pavé d'intérêts opposés et de passions antagonistes.

Les élus du suffrage universel perçoivent ces limites politiques à ne pas dépasser dans leurs permanences électorales et sur le terrain. Leur capacité à écouter les électeurs-citoyens est une condition de leur succès. Comme «gouverner c'est prévoir», ils ne peuvent se contenter de les suivre. Ils devraient toujours les précéder et être capables de préparer l'avenir, fût-ce au prix de positions et de décisions impopulaires, en prenant en compte le plus grand nombre possible de données et de projections susceptibles d'éclairer les choix prospectifs qu'ils ont la lour-de responsabilité d'arrêter dans l'intérêt à long terme de la communauté qu'ils représentent, même si le long terme n'est que trop rarement au rang des premières priorités politiques des électeurs et des élus.

Les développements de la mondialisation soumettent les responsables politiques à des débats et à des choix difficiles. Les procédures démocratiques des votes majoritaires y pourvoient en principe mieux que ne pourraient le faire des décisions individuelles de type autocratique, surtout lorsqu'il s'agit de trancher des choix d'intérêt général ou sociétaires de long terme, aussi bien dans les assemblées politiques que dans les conseils d'administration.

Au niveau des organisations productives, la mondialisation remet en cause leur politique générale en leur ouvrant de nouvelles potentialités et en les soumettant à de nouvelles incertitudes et à de nouveaux risques. On a proposé de les classer par rapport à deux grands modèles de capitalisme: le capitalisme rhénan, appuyé sur une conception plus favorable à la recherche d'une optimisation de la rentabilité des entreprises à moyen et long terme, et le capitalisme anglo-saxon porté à favoriser des choix privilégiant leur rentabilité à court terme. Cette classification a perdu de sa netteté sous l'effet du caractère contingent et des évolutions du concept de mondialisation.

Le réseau des interdépendances entre les principales entreprises germaniques et les grandes banques allemandes, possédant des fractions importantes de leur capital, était suffisamment développé et stable pour mettre les premières à l'abri des pressions de leurs autres actionnaires extérieurs à ces réseaux ou d'éventuels prédateurs nationaux ou étrangers. Cette structuration était héritée des expériences passées des «Konzerns», nés essentiellement de la puissance économique et financière des grandes entreprises charbonnières et sidérurgiques allemandes dès la fin du dix-neuvième siècle. Elle garantissait la pérennité du contrôle du pouvoir de gestion et de décision par des détenteurs du capital unis par une vision commune de leurs intérêts à long terme. Ils pouvaient rester minoritaires et néanmoins contrôler l'évolution de ces entreprises, en choisissant leurs dirigeants et en sanctionnant les résultats de leur gestion.

Ce type de structuration capitalistique donnait, à l'horizon temporel du capitalisme germanique, des caractéristiques progressivement devenues très différentes de celles pratiquées aux Etats-Unis où la pression de la recherche de la plus forte rentabilité possible à court terme était déterminante. Celles-ci, héritées des grands « trusts» américains qui s'étaient aussi développés à partir de la seconde moitié du dix-neuvième siècle aux Etats-Unis, étaient beaucoup plus dynamiques et modernistes. Ces différences n'empêchaient pas «konzerns» et «trusts» d'opérer avec un horizon géographique également mondialisé, à l'échelle relativement réduite de la mondialisation de leur temps.

Les méthodes américaines d'organisation des entreprises et de rationalisation de la production avaient déjà été copiées avec succès, dans le cadre de la relance de la production industrielle dans les entreprises européennes, à la fin de la seconde guerre mondiale. De nombreuses missions dites «de productivité», venues des autres pays développés, s'étaient rendues aux Etats-Unis afin d'étudier sur place les facteurs explicatifs de la compétitivité des entreprises américaines, en vue de les mettre en œuvre ensuite dans les entreprises de ces pays.

L'importation des méthodes américaines d'accroissement de la productivité et de la rentabilité fit la preuve de son efficacité et permit aux organisations productives du vieux monde, avec le concours des crédits du plan Marshall, de combler les handicaps qu'elles avaient accumulés pendant la guerre, sans pour autant remettre immédiatement en cause leurs structures et leurs pratiques financières pour les aligner sur un modèle américain, lui-même en constante et rapide évolution.

Les transformations économiques et sociales radicales, entraînées par les innovations technologiques majeures qui ont permis le développement des nouvelles modalités de traitement des données informatisées et de diffusion de l'information, ainsi que le développement des Fonds de pension américains, gérés par des professionnels de la finance dont les résultats financiers immédiats conditionnent directement les montants des bonus périodiques proportionnellement très élevés qui s'ajoutent à ceux de leurs rémunérations de base, ont contribué à une reconsidération du bien-fondé de cette classification. La mondialisation évolutive de ces dernières années l'a fait exploser sous la pression de l'adoption des méthodes américaines de gestion financière et comptable et de leurs exigences de hauts rendements à court terme.

Ces transformations ont entraîné le développement de ce que certains analystes ont cru pouvoir nommer la « nouvelle économie». Après l'effondrement boursier du printemps 2000, cette terminologie est apparue comme un abus de langage. De toutes les lois élaborées par les écono-

mistes classiques, celle des coûts comparés reste l'une des plus citées, bien qu'elle remonte à 1821. Largement critiquée au fil du temps, elle demeure à la base des théories du commerce international et de l'étude des phénomènes de mondialisation et des problèmes qui en relèvent. Deuxcent-vingt-huit ans après la publication des «Recherches sur les causes et la nature de la richesse des nations», l'incertitude demeure sur les relations effectives entre les interdépendances économiques et politiques qui caractérisent la contingence du concept de mondialisation.

Cette incertitude reste la loi commune en matière de mondialisation. Son degré peut être réduit, mais sa permanence ne pourra jamais être éliminée du fait même de la nature de l'homme, de l'étendue croissante de l'éventail de ses libertés fondamentales dans les sociétés démocratiques développées et de l'imprévisibilité de relations internationales qui seront encore longtemps dépendantes de la longueur du nez de Cléopâtre!

L'ordre juridique des sociétés démocratiques repose sur des Constitutions et de vastes ensembles de règles diversifiées, complexes et parfois contradictoires entre elles. Ces règles sont souvent réunies en codes spécialisés par matière, pour les rendre plus transparentes pour des citoyens perdus dans le maquis juridique des sociétés développées, alors que nul n'est censé ignorer la loi. Elles sont partout complétées par la jurisprudence. L'existence de juridictions nationales suprêmes chargées d'assurer une homogénéité jurisprudentielle ne suffit pas à garantir les justiciables de la sphère économique contre les incertitudes des évolutions imprévisibles de la jurisprudence et de la loi elle-même. Les interprétations du droit sont par nature évolutives. Les délais longs et incertains des procédures judiciaires accroissent ces incertitudes.

Les limites juridiques sont incertaines aussi par la nature même de l'exercice du pouvoir judiciaire. Elles dépendent directement des lois votées par les parlements. Des textes complémentaires, du ressort de compétence du pouvoir exécutif, en précisent les modalités détaillées d'application. Leurs contenus sont directement dépendants des choix économiques et sociaux des majorités politiques successives. L'horizon temporel juridique dans chaque pays est incertain par la définition même des sociétés démocratiques. L'appréciation de l'horizon politique est elle-même d'autant plus incertaine que la composition plurielle et les programmes de ces majorités relèvent du libre choix des citoyens électeurs.

Les responsables des organisations productives peuvent, au mieux, espérer réduire leurs incertitudes juridiques en s'entourant de conseillers juridiques et fiscaux hautement qualifiés et atténuer les effets des variations politiques en faisant des anticipations sur les probabilités des changements de majorité à attendre lors des échéances électorales successives. La proximité de celles-ci se rapproche chaque jour, selon la périodicité légale de chacune des consultations populaires, sans pour autant supprimer ces incertitudes, compte tenu des marges d'erreur des sondages d'opinion et des interférences extérieures imprévisibles à dominantes mondialisées.

La mondialisation économique ajoute, en effet, à ces incertitudes juridiques une dimension nouvelle puisqu'elle est elle-même soumise à des réactions politiques internationalisées nombreuses et évolutives et qu'elle est presque partout fortement contestée. Si l'on peut suivre Victor Hugo pour qui «l'avenir n'appartient à personne», le fait de croire que «l'avenir est à Dieu» n'empêche pas les politiques de vouloir contribuer à l'orienter, chacun à sa manière, en fonction de sa philosophie sociale, de ses engagements personnels, de ses doctrines économiques de référence ou de sa foi religieuse.

Les leçons de l'expérience et les lois économiques de bon sens tirées des observations passées, telles que celle de l'offre et de la demande, sont loin d'être devenues obsolètes dans une économie de plus en plus mondialisée. La mondialisation en suscite de nouvelles, par exemple à propos des unions économiques régionales entre nations jusque là indépendantes et des zones monétaires optimales.

«Faites-moi de la bonne politique, je vous ferai de la bonne finance» disait le Baron Louis, ministre des finances de Louis XVIII, à la Chambre des Pairs de la Restauration. Guisot, son proche successeur, ajoutait à l'intention des Français: «Enrichissez-vous!». Ce n'était pas un programme politique glorieux ou exaltant pour de jeunes esprits novateurs, mais il est remarquable d'entendre, près de deux siècles plus tard, de hauts responsables politiques chinois tenir des propos analogues, dans le cadre des transformations profondes impliquées par l'entrée de leur pays dans l'OMC, alors que cette organisation représente l'archétype des institutions internationales vouées au développement des échanges internationaux dans le cadre de la promotion d'une mondialisation bien ordonnée.

Les développements de la mondialisation ajoutent une source supplémentaire d'incertitudes juridiques et politiques à l'horizon économique individualisé des citoyens et des organisations productives, en introduisant dans le paysage économique et financier de nouveaux acteurs internationaux et supranationaux ainsi que de nouvelles normes et de nouvelles règles à vocation internationale qui s'imposent aux juridictions nationales et aux responsables politiques nationaux.

Les références à la législation de l'Union européenne, en forme de règlements ou de directives communautaires, sont un bouclier pour ceux des gouvernements de ses quinze Etats membres qui apprécient parfois de pouvoir se défausser sur la Commission de l'Union européenne de la responsabilité de la prise de décisions impopulaires.

La mondialisation économique ouvre sur des rapports de force où la politique internationale est omniprésente. Les capacités de pression interétatiques dépendent directement des puissances militaires absolues et relatives de chacun des Etats. Celles-ci étaient surtout fonction, dans la situation traditionnelle des relations internationales entre Etats de même niveau de développement économique aux siècles précédents, de leur population, de leur superficie, de leur situation géographique et de l'importance de leurs marines. Ceci n'est plus aussi vrai et l'importance des niveaux de développement scientifique et technologique occupe une place croissante dans l'appréciation des niveaux de développement économique. Les responsables politiques sont forcés d'en tenir compte dans leurs choix à long terme, ce qui ajoute encore au caractère contingent du concept de mondialisation.

Les conjonctures et les structures économiques nationales sont de moins en moins indépendantes sous l'effet de la mondialisation. Elles sont toutes soumises à des degrés divers à leur environnement international. Elles évoluent sous la pression constante des tensions et des crises politiques internationales, de la libéralisation des échanges internationaux, de la réduction massive des protections douanières, du mouvement généralisé de privatisation des entreprises publiques dans le monde, du champ d'action planétaire des entreprises multinationales et de leur financiarisation mondialisée, de l'internationalisation des marchés financiers. des interdépendances des politiques monétaires des principales Banques centrales du monde et des niveaux des taux d'intérêt, des retombées réciproques des déséquilibres des politiques budgétaires des principaux Etats, des fluctuations des taux de change des grandes monnaies à vocation internationale, ainsi que du jeu des influences conjoncturelles planétaires des publications périodiques des variations des principaux indices économiques et des grands indicateurs de confiance dont la diffusion est devenue instantanée dans l'ensemble du monde.

Tous ces éléments forment l'essentiel du réseau mondial des facteurs de contingence du concept de mondialisation. Leur conjugaison retentit aussi sur les montants et sur les localisations des placements financiers des investisseurs internationaux et des investissements directs des entreprises à l'étranger; elle influence les valorisations de leurs actifs comme celles des patrimoines individuels dans l'ensemble des pays du monde.

Les effets de la mondialisation sur les flux de revenus comme sur les valeurs des stocks d'actifs des pays du monde les plus développés, pour être en principe généralement réciproques, ne sont pas symétriques. Le poids spécifique de l'économie américaine et la puissance politique et militaire sans égal des Etats-Unis conduisent ce pays, volens nolens, à exercer des effets de domination asymétriques sur les économies du reste du monde, indépendamment de ceux qui résultent de la volonté de leur gouvernement et de leurs organisations productives d'en exercer délibérément par leurs choix politiques et économiques.

Les effets de domination asymétriques tenant à l'importance absolue et relative des valeurs, des volumes et des variations du PIB des Etats-Unis, de leurs échanges internationaux, de la situation de leur balance des comptes et de leur balance des paiements, ainsi que des déficits de leurs finances publiques et des taux de change du dollar, ne sont cependant pas automatiquement défavorables pour les autres économies intégrées à la mondialisation. Bien au contraire, ces effets de domination asymétriques jouent un rôle majeur d'entraînement sur les évolutions de l'ensemble des économies du monde. Les gouvernements étrangers des pays les plus développés en attendent souvent des conséquences bénéfiques sur les conjonctures de leurs propres économies, en sachant qu'ils ne sont pas en mesure d'exercer à leur tour une influence comparable en retour sur l'économie américaine.

Si, en 2003, la valeur des échanges extérieurs de l'Allemagne a dépassé celle des échanges extérieurs des Etats-Unis, pour saisir de façon plus précise la portée de ces statistiques internationales comparatives, il faut prendre en compte le fait que les valeurs des exportations vers d'autres pays étrangers des sociétés basées à l'étranger, dont le capital est détenu à plus de 50% par des sociétés américaines, ont représenté plus du double de la valeur des exportations recensées par les seules statistiques américaines. Or, ces sociétés à dominante capitalistique américaine sont intégrées dans les politiques générales mondialisées définies par leurs directions centrales installées aux Etats-Unis, même si elles ne sont pas toujours placées dans chacun des pays étrangers où elles opèrent sous la direction opérationnelle de nationaux américains.

En outre, alors que les exportations recensées dans les statistiques américaines ont stagné depuis 1999, soit depuis cinq ans, celles des entreprises sous contrôle américain basées à l'étranger vers des pays étrangers ont augmenté dans le même temps de près de 30%, en contribuant à la création de nouveaux emplois dans les autres pays étrangers où ces sociétés américaines exercent leur contrôle et à la croissance de leurs économies.

La campagne du candidat démocrate John Kerry aux prochaines élections présidentielles aux Etats-Unis a été fortement dominée jusqu'à présent par les thèmes des effets des délocalisations industrielles des entreprises américaines vers l'étranger et de la perte de plus de deux millions d'emplois américains depuis l'élection du président Georges Bush en novembre 2000, ainsi que par les très faibles créations d'emplois nouveaux enregistrées depuis trente mois.

Malgré les effets conjoncturels négatifs des attentats du 11 septembre 2001, l'économie américaine a bénéficié d'une forte reprise économique, amorcée dès octobre 2001, sous l'effet d'une politique active de réduction des impôts fédéraux, de majorations massives des dépenses publiques, d'engagements militaires à l'étranger et de déficits budgétaires prolongés. Contrairement à tous les précédents historiques, cette reprise s'est faite sans création d'emplois nouveaux pendant près de trente mois. La mondialisation, avec ses délocalisations industrielles, en a été déclarée pour partie responsable. Il a fallu attendre la publication des résultats statistiques de mars 2004, marqués par l'annonce de 308.000 créations d'emplois nou-

veaux et par un relèvement des chiffres provisoires des faibles créations qui avaient été annoncés pour les mois de janvier et février 2004, pour que la portée des critiques du challenger démocrate s'en trouve réduite. Les résultats chiffrés, qui seront publiés au cours des prochains mois, exerceront certainement une influence marquante sur les votes des électeurs américains en novembre prochain.

Malgré le poids spécifique considérable de l'économie de l'Union européenne, les prévisions de croissance régulièrement établies par la Commission à son sujet sont toujours officiellement et publiquement subordonnées aux conséquences qui découleront réellement ex post de la volatilité des effets asymétriques d'entraînement attendus de la prise en compte de la dynamique de l'économie américaine, en fonction de ses incertitudes ex ante.

Cette asymétrie, qui place de fait la conjoncture économique de l'Union à la remorque de la conjoncture américaine, comme, à des degrés divers, celles de l'ensemble des Etats du monde, pose le problème de la recherche des mesures à prendre, notamment par les gouvernements allemand, français et italien, pour en réduire la portée et rendre aux économies de ces Etats des taux de croissance effective proches de leurs taux naturels, comme cela est le cas depuis trois ans au Royaume-Uni et depuis cinq ans en Espagne.

En conclusion, le caractère contingent du concept de mondialisation doit être analysé au cas par cas, dans la réalité complexe des relations politiques, économiques et financières contemporaines, et ne permet pas de tirer des conclusions générales prédéterminées des conséquences à attendre de la seule extension géographique et sectorielle du domaine de la mondialisation économique.

(Achevé de rédiger en avril 2004)